

Présidence

Vice-Présidente du conseil d'administration

Béatrice PATTE-ROULAND

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

Conseil d'administration - URN**6 juin 2025****Délibération n°CA-2025-25**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 33 votants, dont 10 membres représentés.

Accompagnement des enseignants dans la transformation des formations dans le cadre d'INGENIUM

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu la note en annexe

Il est proposé au conseil d'administration de se prononcer sur les dispositifs afférents à l'accompagnement des enseignants dans la transformation des formations dans le cadre d'INGENIUM, mentionnés en annexe.

Résultats du vote

Pour	30
Contre	
Abstention	2
<i>Ne prend pas part au vote</i>	1

Le conseil d'administration approuve la délibération.

Fait à Rouen, le 6 juin 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,

Franck LE DERF



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET
DE LA COOPERATION

Mont-Saint-Aignan, le 27 mai 2025.

Affaire suivie par :

Éric DARGENT



06.08.30.12.74



eric.dargent@univ-rouen.fr

Objet : INGENIUM : Accompagnement à la mise en place de mentions conjointes

Dans le cadre de la mise en place de mentions (ou de parcours) de diplômes (licence et master) conjointes au sein de l'alliance européenne INGENIUM, il est proposé d'orienter une partie du budget obtenu auprès de l'ANR France 2030 en soutien à cette alliance vers l'internationalisation de notre offre de formation et la création de diplôme à l'échelle d'INGENIUM.

Ainsi, l'université de Rouen Normandie propose aux équipes pédagogiques engagées dans un projet qui aura été retenu par la présidence, de valoriser cet engagement sous la forme suivante :

- 1) Un budget par année d'études d'un diplôme pour se déplacer dans les universités partenaires et participer à des réunions préparatoires. Le budget proposé au Conseil d'Administration (CA) de l'URN est de 5000€ par année d'études du diplôme concerné ;
- 2) Un volume d'heures équivalent TD attribué à l'enseignant titulaire responsable de la transformation du diplôme sur l'année de la transformation. Le volume proposé au CA est de 12h eqTD ;
- 3) Une aide à la transformation pédagogique pour la mise en place des enseignements **en anglais** et éventuellement en asynchrone (selon le modèle de fonctionnement du diplôme retenu au sein du consortium concerné). Ainsi, il est proposé au CA, qu'au sein de l'année de formation, chaque heure d'enseignement en anglais soit valorisée à hauteur **d'une heure**. Ainsi, par exemple, chaque heure CM créée ou transformée en anglais sera valorisée de 1,5 h eqTD.

Ces trois aides ne seront valables qu'une seule fois, l'année de la transformation ou de la création dudit diplôme (en 2025 ou 2026).

Ces aides concernent la création de bi-diplomation, tri-diplomation ou de co-diplomation avec une ou plusieurs universités partenaires d'INGENIUM (<https://ingenium-university.eu/about-us/partners/>).

Il est demandé aux administrateurs de se prononcer sur ces dispositifs.